

Marie Moret à Gaston Ganault, 15 février 1888

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 41 (3)

Collation4 p. (402r, 403r, 404v, 405r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Gaston Ganault, 15 février 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45224>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [15 février 1888](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)

Lieu de destination 46, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris

Description

Résumé Marie Moret explique à Ganault qu'elle a la main fatiguée. Elle lui raconte qu'elle a reçu la veille un télégramme signé Cellier lui annonçant la mort de Ringuier, qui mangeait avec elle le jour précédent, qu'elle lui a envoyé un

télégramme lui demandant le jour des obsèques de Ringuier pour que l'Association du Familistère s'y fasse représenter et qu'elle a envoyé un télégramme de condoléances à monsieur Cellier au 33, rue de Varenne. Sur la mort de Ringuier et la vie ultra-terrestre. Sur l'acceptation du legs de Godin par l'assemblée générale de l'Association du Familistère du 23 février 1888. Sur la désignation de représentants de l'Association du Familistère dans la succession de Godin. La lettre est suivie (folio 405r) d'un projet de résolution de l'assemblée générale sur l'acceptation du legs de Godin et la désignation d'un représentant de l'Association du Familistère distinct de son administratrice-gérante dans la succession de Godin. SupportLe projet de résolution copié sur le folio 405r n'est pas de la main de Marie Moret.

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Décès](#), [Mort](#), [Santé](#), [Succession de Godin \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Association coopérative du Familistère](#)
- [Cellier \[monsieur\]](#)
- [Dequenne, Charles \(1867-1922\)](#)
- [Donneaud, Henry](#)
- [Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Piponnier, Antoine \(1844-1902\)](#)
- [Ringuier, Antoine Ernest \(1825-1888\)](#)
- [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Événements cités [Assemblée générale des associés de l'Association coopérative du capital et du travail \(23 février 1888, Guise\)](#)

Lieux cités [33, rue de Varenne, Paris](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 24/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023
